

SIÈGE SOCIAL

4906, boul. Gouin Est
Montréal (Québec) H1G 1A4

Téléphone : 514 328-7774
Télécopieur : 514 328-0889
Sans frais : 1 800 361-3559



www.sapscq.com

Communiqué pour affichage

Montréal, le 23 juillet 2019

À : TOUS LES MEMBRES DU SYNDICAT DES AGENTS DE LA PAIX EN SERVICES CORRECTIONNELS DU QUÉBEC

DE : JEAN-PASCAL BÉLISLE, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

OBJET : CONSEIL SYNDICAL TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAL – QUORUM NON OBTENU

Mesdames, Messieurs,

Pour faire suite à la dernière tournée d'assemblée générale où une présentation a été faite dans laquelle il était question de la refonte des statuts et règlements suivi d'un vote, nous souhaitons vous informer que malheureusement, nous n'avons pas obtenu le quorum nécessaire.

Conséquemment à cette situation, l'exécutif national a demandé au président du comité de scrutin de maintenir les résultats scellés le temps qu'un conseil soit tenu. De ce fait, un conseil syndical téléphonique spécial aura lieu le 1^{er} août prochain, permettant ainsi de se pencher sur la question du quorum et de prendre une décision pour la suite des choses. Vous serez informés des développements à la suite de ce conseil, qui sera tenu par le biais d'une conférence téléphonique.

Cordiales salutations,

Syndicat des agents de la paix en
services correctionnels du Québec (CSN),



Jean-Pascal Bélisle
Secrétaire général
JPB/mc